



Pension alimentaire entre époux

Par **Ariane26**, le **20/07/2015** à **15:32**

Bonjour,

J'ai un jugement, suite à audience de non conciliation, de pension alimentaire que mon mari doit me verser chaque début de mois depuis mai. J'ai 3 mois pour quitter le logement. Je vis encore sous le même toit que mon mari...doit-il me verser la pension ou doit-il le faire dès que je serai partie ? J'ai l'avis de mon avocat et d'autres qui sont contradictoires. Pour le moment, il ne m'a rien versé, me disant que son avocate le lui a expressément déconseillé. Pouvez-vous m'éclairer à ce sujet ? Existe t-il une jurisprudence à ce sujet ?

Merci
Cordialement